****

**European Review of Service Economics and Management / Revue européenne d’économie et management des services**

**Consignes pour la rubrique débats et points de vue**

**European Review of Service Economics and Management/Revue Européenne d’Economie et Management des Services** comprend une section « Débats et points de vue » qui a deux objectifs principaux :

– Tout d’abord accueillir le point de vue des « professionnels » des services et établir ainsi un dialogue entre ces acteurs et le monde académique ;

– Ensuite, permettre l’expression de « points de vue » originaux et argumentés sur des problématiques socio-économiques et politiques (des controverses, des sujets d’actualité, etc.) dans le domaine des services. Il s’agit ici de permettre la publication de travaux comportant une valeur ajoutée significative, mais qui ne trouveraient pas leur place dans un article classique.

Les articles de cette rubrique sont plus courts que les articles standards (maximum 30 000 signes). Ils font l’objet d’une évaluation accélérée par le comité de rédaction.

**1. Taille, format et structure du texte**

***1.1 Taille***

Les propositions d’articles ne devront pas excéder (notes et espaces compris) :

* 30 000 signes pour les contributions à la rubrique « Débats et points de vue »

***1.2 Format***

Le texte doit être écrit sans aucune mise en forme automatique.

Il doit respecter le format suivant :

* Caractère Times New Roman corps 12 pour le texte, corps 10 pour les citations, corps 9 pour les notes de bas de page
* Interligne simple
* Marges latérales de 3 cm dans une page A4
* Justification sans coupure de mots en fin de ligne
* Retrait de 0,8 cm pour les alinéas
* Saut de ligne avant et après les énumérations et les citations sorties du texte
* Retrait de 1 cm pour les énumérations et les citations sorties du texte
* Pas de lien hypertexte
* Guillemets anglais “…” (sans espace insécable)
* Guillemets français « … » (ne pas oublier l’espace insécable après le guillemet ouvrant et le guillemet fermant)

***1.3 Structure***

*La page de titre*

La page de titre doit comporter :

* Le titre de l’article
* Le nom de l’auteur (ou des auteurs) accompagné du nom de son (leurs) institution(s)
* Le résumé de l’article (900 caractères au maximum, espaces compris)
* Entre 5 et 10 mots clés
* Le nom d’un auteur correspondant, dans le cas d’un article rédigé par plusieurs auteurs
* Les adresses professionnelles, numéros de téléphone et e-mails des auteurs

*Numérotation des sections*

Les titres des sections et sous-sections doivent être numérotés en chiffre arabe :

* Titre de premier niveau en gras (**1.**, **2.**, **3.**, etc.)
* Titre de deuxième niveau en gras et italique (***1.1.***, ***1.2.***, ***1.3.***… etc.)
* Titre de troisième niveau en italique (*1.1.1., 1.1.2., 1.1.3.*... etc.)
* L’introduction et la conclusion ne sont pas numérotées

*Les notes*

Les notes doiventfigurer en bas de page en corps 9.

Renvoi aux notes par 1, 2, etc., en exposant.

**2. Tableaux, figures et autres illustrations**

Les tableaux et figures doivent être à la fois :

* insérés dans le corps de l’article ou dans les annexes s’il y a lieu
* et fournis *séparément* sous la forme d’un document *original* de bonne qualité technique (sous fichier Word modifiable). N’utiliser en aucun cas une image copiée/collée.

Tous les tableaux et toutes les figures doivent être numérotés dans leur ordre d’apparition dans le texte (ex. Figure 1, Figure 2, Tableau 1, Tableau 2).

Le titre des tableaux figure au-dessus du tableau ; celui des graphiques et autres illustrations figure au-dessous.

Il est recommandé de limiter le nombre et la taille des tableaux et figures et autres illustrations. Les tableaux volumineux doivent figurer en annexe pour une meilleure lisibilité du texte.

**3. Références bibliographiques**

Tous les auteurs cités dans le texte *et eux seuls* doivent figurer en bibliographie.

Les références bibliographiques doivent suivre les modèles suivants.

***3.1 Référence dans le corps du texte***

(Dupont, 2000 ; Durand, 2000 ; Dupont et Durand, 2000 ; Dupont *et al*., 2000)

Nom de l’auteur *en minuscule*, année, le tout entre parenthèses.

Lorsqu’il y a plusieurs références, il convient de les séparer par un point-virgule.

Quand une référence comprend trois auteurs ou plus, le nom du premier auteur doit être suivi de *et al.* (en italique).

***3.2 Références en fin d’article***

Elles sont classées par ordre alphabétique d’auteurs, et, pour chaque auteur, chronologiquement en ajoutant les lettres a, b, c, etc. à l’année lorsque les références sont publiés la même année.

1. *Pour les revues*

Dupont J. (2000), « Economie et gestion des services », *Revue internationale*, vol. 3, n° 5, p. 34-47.

Nom de l’auteur en *petites* majuscules, initiale(s) du prénom, année entre parenthèses, titre entre guillemets, nom de la revue en italique, volume, numéro, pages (un seul p.).

*Nota bene*: vol., n°, p., toujours en minuscules, sont suivis d’une espace insécable.

*2. Pour les ouvrages*

Durand P. (2000), *Le tertiaire*, Paris, Editions internationales.

Nom de l’auteur en *petites* majuscules, initiale(s) du prénom, année entre parenthèses, titre en italique, Ville, Editeur.

*3. Pour les chapitres dans des ouvrages*

Durand P. (2000), « La relation de service », in Dupont J. (éd.), *La nouvelle économie des services*, Paris, Edition Nationale, p. 23-40.

Titre du chapitre entre guillemets, titre de l’ouvrage en italique.

*4. Pour les rapports de recherche*

Dupont J. (2000), *Les services*, rapport pour le ministère de la recherche, décembre.

Titre du rapport en italique

*5. Pour les communications*

Durand P. (2000), « Les TIC dans les services », colloque international « Les services et les TIC », Paris, 15-17 décembre.

Titre de la communication et titre de la conférence entre guillemets.

*6. Pour les sites Internet*

Dupont J. (2000), « Introduction à l’économie des services », disponible à : http://www-350servicestudies/library/ (consulté le 15 décembre 2015)

Titre entre guillemets. La référence doit être suivie de l’URL complète et de la date de consultation.

**4. Envoi du manuscrit**

Une version électronique du projet (en Word) doit être envoyée à l’adresse Email suivante : ersem@univ-lille.fr

**5. Evaluation**

Le projet sera soumis anonymement à l’avis d’au moins deux référés. En fonction de cet avis, les projets pourront être acceptés en l’état, ou moyennant des modifications mineures ou majeures ou encore refusés.